

# Médico-social : appel à projets de la CNSA



© 2026 Les Echos Publishing

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) a lancé un [appel à projets](#) sur le thème : « Expérimenter pour accompagner l'évolution de l'offre médico-sociale et l'adaptation des réponses aux besoins des personnes ».

Cet appel à projets vise à soutenir des expérimentations :

- destinées à accompagner l'évolution de l'offre médico-sociale par l'émergence de modèles d'action, de démarches ou de dispositifs innovants favorables à la qualité des accompagnements et à l'effectivité des droits des personnes concernées ;
- intégrant systématiquement une démarche d'évaluation et de modélisation, permettant d'identifier les actions prometteuses ou probantes, et d'en diffuser les enseignements à des fins d'essaimage, notamment dans le cadre des publications, des événements et de l'appui de la CNSA aux acteurs territoriaux ;
- dans les règles habituelles de tarification ; n'appelant pas un financement au titre de la création, de la transformation et de l'extension d'établissements ou de services médico-sociaux soumises à autorisations.

Les projets proposés par les associations, qui peuvent durer jusqu'à 3 ans, doivent comprendre trois volets :

- un volet expérimentation : conception, test et mise en œuvre en routine d'une démarche ou d'un dispositif innovant ;
- un volet modélisation organisationnelle et économique de la

démarche ou du dispositif, dans une perspective de pérennisation et de diffusion ;

– un volet évaluation : évaluation externe et indépendante, réalisée par un prestataire externe ou une équipe de recherche.

**En pratique** : les associations peuvent déposer leur dossier jusqu'au 5 mars 2026 sur le [télé-service de la CNSA](#).

© 2026 Les Echos Publishing